BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2018 – U52 PISTE DE CORRECTIONS – C-AP 1806-FHG HGEC

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie », ainsi que les connaissances et compétences en enseignement moral et civique (EMC) des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ». Cette répartition est **immuable.**

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il ne figure pas dans les éléments attendus.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale; c'est un barème cumulatif et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée;
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « capacités attendues » ou « compétences » en EMC, des « éléments attendus » et ceux qui contribuent à la « valorisation » de la note finale.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation attribué doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total de points).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC Page 1 sur 11	

Première partie : Géographie (sujets d'étude)

Sujet 1 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

- Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)
 - 1) Placez sur le fond de carte les régions métropolitaines suivantes :
 - Grand Est
 - Hauts-de-France
 - Occitanie
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - 2) Placez les pays avec lesquels les régions citées partagent une frontière commune.
- Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)
 - 3) Indiquez si chaque affirmation est vraie ou fausse puis justifiez votre réponse :
 - La France est présente sur les trois océans.
 - La France est l'une des principales destinations touristiques mondiales.
 - La France n'appartient pas à l'espace Schengen.
 - 4) De quelle manière et avec quels moyens la francophonie contribue-t-elle au rayonnement de la France dans le monde ?

Capacités attendues :

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- localiser une situation par rapport à des repères
- mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- décrire et caractériser une situation géographique
- expliquer le contexte, le rôle, les acteurs et les enjeux de la situation étudiée

Éléments attendus : (les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité)

- Présence française dans l'Océan Pacifique avec la Polynésie française, l'Océan Atlantique avec les Antilles, l'Océan Indien avec la Réunion...
- La France, première destination touristique au monde grâce à ses nombreux monuments, à sa culture... (plus de 80 millions de visiteurs en 2016)
- Plus de 200 millions de francophones à travers le monde.
- La France appartient à l'espace Schengen.

Éléments de valorisation :

On valorisera le candidat qui fera le lien entre ses réponses et la notion de puissance.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC Page 2 sur 11	

Sujet 2 : Les transformations de l'espace productif et décisionnel

- Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)
- 1) Complétez la carte fournie en annexe 2 en localisant les cinq grands ports maritimes français suivants : Dunkerque ; Le Havre ; Marseille ; Nantes-Saint-Nazaire et Bordeaux.
- Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)
- 2) Associez chaque notion à sa définition <u>en les recopiant intégralement</u> sur votre copie :

Un technopôle:

Une délocalisation :

Un espace productif:

Une reconversion industrielle:

Territoire qui peut associer plusieurs secteurs d'activités économiques ou être spécialisé dans l'un d'entre eux.

Rénovation du tissu industriel des régions en crise par la création d'activités nouvelles.

Transfert d'activités, de capitaux et d'emplois d'une entreprise dans un autre lieu afin de bénéficier de conditions économiques plus favorables.

Pôle d'activités proche d'une ville réunissant la recherche et des industries de haute technologie.

3) En vous aidant des notions définies ci-dessus et à partir d'exemples de votre choix, décrivez les principaux contrastes économiques de l'espace productif français.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC Page 3 sur 11	

Capacités attendues

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

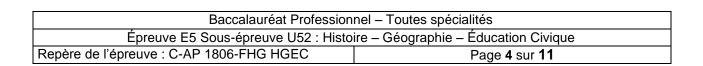
- localiser une situation par rapport à des repères
- compléter une carte simple
- mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée utiliser le vocabulaire disciplinaire

On attend des candidats:

- qu'il connaisse les définitions suivantes :
 - Un technopôle : Pôle d'activités proche d'une ville réunissant la recherche et des industries de haute technologie.
 - **Une délocalisation**: Transfert d'activités, de capitaux et d'emplois d'une entreprise dans un autre lieu afin de bénéficier de conditions économiques plus favorables.
 - Un espace productif : Territoire qui peut associer plusieurs secteurs d'activités économiques ou être spécialisé dans l'un d'entre eux.
 - **Une reconversion industrielle** : Rénovation du tissu industriel des régions en crise par la création d'activités nouvelles.
- qu'il oppose les espaces dynamiques du territoire aux espaces en crise ou en reconversion.

Éléments de valorisation :

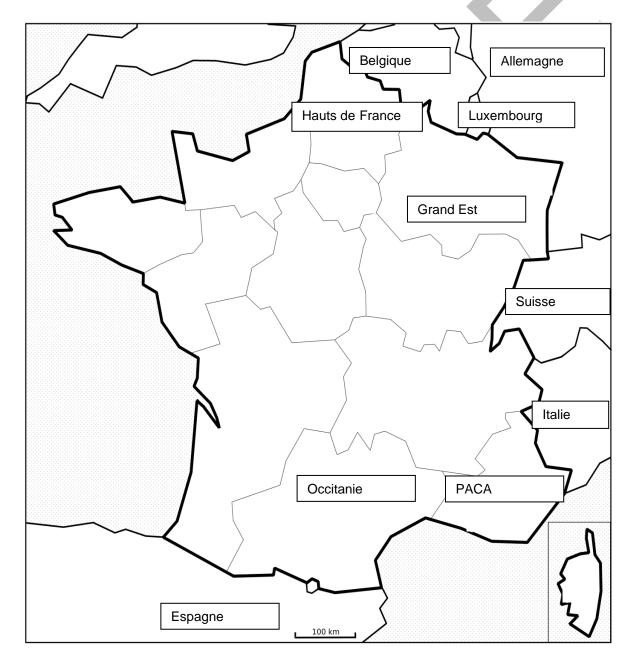
Tout candidat qui nommera des activités présentes sur les espaces dynamiques et des activités délocalisées ou en mutation sur les espaces en reconversion.



ANNEXE 1 (à compléter) À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

- 1) Placez sur le fond de carte les régions métropolitaines suivantes :
 - Grand Est
 - Hauts-de-France
 - Occitanie
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 2) Placez les pays avec lesquels les régions citées partagent une frontière commune.



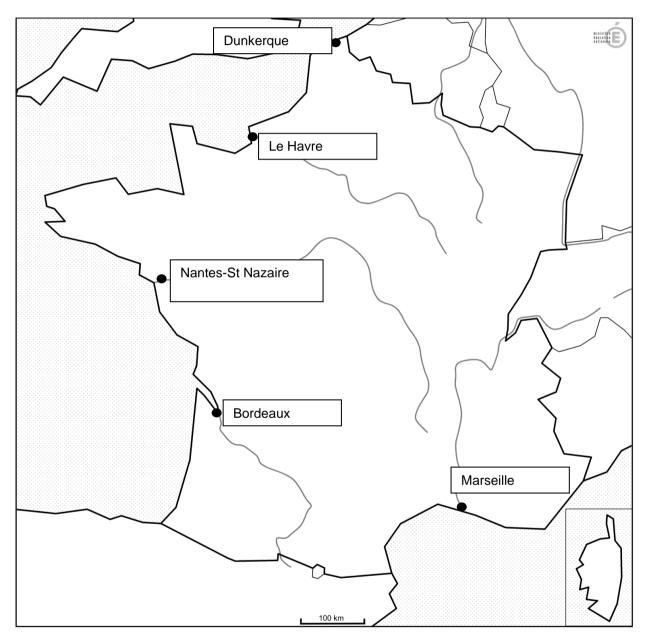
Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC Page 5 sur 11	

ANNEXE 2 (à compléter) À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : Les transformations de l'espace productif et décisionnel

1) Complétez la carte fournie en localisant les cinq grands ports maritimes français suivants : Dunkerque ; Le Havre ; Marseille ; Nantes-Saint-Nazaire ; Bordeaux

<u>Titre</u>: Les cinq grands ports maritimes français



Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC Page 6 sur 11	

Deuxième partie : Enseignement moral et civique (4 points)

Sujet: Pluralisme des croyances et laïcité.

<u>DOCUMENT 1</u>: Extrait de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Version consolidée au 15 décembre 2017.

<u>DOCUMENT 2</u>: Aumôniers militaires israélite, musulman et catholique (de gauche à droite), lors d'une cérémonie à Strasbourg en juin 2013.

- 1) Relevez dans le document 1 la phrase qui permet de justifier l'existence d'aumôneries militaires dans l'armée française.
- 2) Complétez le tableau en montrant comment cette photographie illustre les valeurs de la République. (document 2).

Recopiez le tableau sur votre copie.

Devise de la République	Analyse de la photographie (document 2)
Liberté	
Égalité	
Fraternité	

3) Expliquez à un correspondant de la presse étrangère pourquoi il existe un service d'aumônerie militaire en France, république laïque.

INTRODUCTION:

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* » et porte sur les connaissances du programme « la notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. » Il prend en compte les compétences suivantes :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC	7/11

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat ou la candidate peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Éléments attendus :

- La République garantit le **libre** exercice des cultes, y compris à l'armée.
- Le candidat doit mentionner que les différents cultes sont sur un même pied d'**égalité** et qu'ils cohabitent dans la République française.
- La photographie montre une bonne entente entre les trois aumôniers dans un climat de fraternité.
- Expliquer que la présence d'aumôneries militaires n'est pas en contradiction avec la loi de 1905.

Éléments de valorisation :

On valorisera tout candidat qui aura une argumentation claire et cohérente ; qui montrera que le principe de laïcité permet le vivre ensemble dans la République française.



Troisième partie : Histoire (situations) (7 points)

Sujet 1: Les 14 points de Wilson

<u>DOCUMENT 1</u>: Les 14 points du Président des États-Unis Wilson, message au Sénat du 8 janvier 1918.

<u>DOCUMENT 2</u>: Chanson composée en 1918 par Léon JOREB (mort en 1962), chansonnier français populaire.

1) Recopiez et complétez le tableau suivant en citant les numéros des articles concernés et des extraits qui illustrent chacun des principes. (documents 1 et 2)

Principes	Numéro de l'article concerné dans le texte de Wilson	Extraits de la chanson de Joreb
Fin de la diplomatie secrète		
Paix		
Liberté		

- 2) Quel est le point de vue de Joreb sur les propositions du président Wilson ? (document 2)
- 3) En mettant en relation les deux documents (documents 1 et 2), expliquez la phrase suivante tirée de la chanson :
 - « Dès qu'il s'agit de son Indépendance, Le peuple est roi, le peuple doit savoir. »
- 4) Pourquoi les espoirs évoqués par Joreb à partir de la ligne 15 (document 2) se sontils évanouis à la fin des années 1930 ?

Capacités évaluées

- Relevez les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.
- Expliquez le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.
- Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC	9/11

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat qu'il mentionne les points suivants :

- La volonté du président Wilson d'éliminer toute raison de conflit entre puissance.
- L'attachement du président Wilson au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à garantir leur souveraineté.
- La création de la SDN est censée garantir la paix dans le monde.
- Un exemple pertinent qui montre que les espoirs du président Wilson sont vains.

Éléments de valorisation :

- La mention du refus du Sénat américain de ratifier le traité de Versailles qui implique le retrait des Etats-Unis de la SDN.
- Le candidat qui mentionne les conséquences géopolitiques des 14 points de Wilson.
- Plusieurs exemples montrant que les espoirs du président Wilson se sont évanouis.

OU

Sujet 2 : Le plan Marshall et le début de la guerre froide

<u>DOCUMENT 1</u>: Extrait de la proposition présentée par la délégation française pendant la Conférence des ministres des affaires étrangères (1^{er} juillet 1947).

<u>DOCUMENT 2</u>: Extrait de la déclaration de M. Molotov, ministre des affaires étrangères de l'URSS en réponse à la proposition présentée par la délégation française (2 juillet 1947).

- 1) Qu'est-ce-que le plan Marshall ? (documents 1 et 2)
- 2) Recopiez et complétez le tableau suivant en identifiant les deux points de vue. (documents 1 et 2)

Point de vue français sur le plan Marshall	Point de vue soviétique sur le plan Marshall

- 3) Expliquez la citation suivante : « Il en résultera que l'Angleterre et la France, ainsi qu'un groupe de pays qui les suivent, se sépareront des autres États européens, ce qui aura pour effet de diviser l'Europe en deux groupes d'États et de créer de nouvelles difficultés dans leurs relations mutuelles. » (document 2)
- 4) Quel rôle veulent jouer les États-Unis en Europe à partir de 1947 ? (documents 1 et 2)

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C-AP 1806-FHG HGEC	10/11

Capacités évaluées

- Relevez les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.
- Expliquez le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat qu'il mentionne les points suivants :

- Une définition correcte du plan Marshall.
- La France estime l'aide américaine nécessaire pour se reconstruire.
- L'URSS refuse le plan Marshall et oblige les pays de sa zone d'influence à le refuser.
- Le plan Marshall marque le début de la Guerre Froide en Europe. Les pays qui l'acceptent et les autres vont effectivement s'opposer.
- Les Etats-Unis deviennent le leader du « monde libre ».

Éléments de valorisation

On valorisera tout candidat qui mentionnera la notion d'impérialisme, qu'il soit américain ou soviétique ; qui citera les pays acceptant le plan Marshall ; qui évoquera le cas de la Tchécoslovaquie.

